

Communiqué de presse

Dübendorf, le 16 juin 2016

Le secteur du travail temporaire reste positif malgré la suppression du taux plancher

Malgré la suppression du taux plancher du franc suisse, le secteur du travail temporaire a su s'imposer sur le marché du travail suisse. En 2015, la masse salariale des travailleurs temporaires a progressé (+3,7 %) par rapport à l'année précédente, tout comme le chiffre d'affaires du secteur du travail temporaire (+3,1 %). Dans le même esprit, le recul du nombre de travailleurs temporaires (-0,6 %) et de celui des heures de service effectuées (-1,4 %) est plutôt modéré. Les hauts et les bas vécus par le marché du travail suisse montrent toutefois que la situation reste instable.

«Malgré un environnement économique difficile, le secteur du travail temporaire a atteint des résultats positifs en 2015», affirme Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing, l'association suisse des services de l'emploi. En 2015, les firmes intérimaires ont placé plus de 314 000 travailleurs temporaires. En tout, ces derniers ont effectué 165 millions d'heures de service, et le secteur a généré un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs.

«En particulier durant ces périodes économiques difficiles, le travail temporaire garantit aux entreprises suisses la flexibilité nécessaire pour subsister face à la concurrence internationale», explique Marius Osterfeld, économiste chez swissstaffing. «Dans le même temps, le travail temporaire représente souvent un pont stable sur le marché du travail permettant d'exploiter le potentiel national. Dans le cadre de la suppression du taux plancher du franc suisse, le secteur souffre surtout au niveau des marges.»

Conditions de travail avantageuses

Grâce à la CCT Location de services, qui a été révisée récemment, plus de 300 000 travailleurs temporaires disposent de dispositifs conventionnels sur mesure. Elle inclut les standards minimums pour les conditions de salaires et de travail ainsi que réglementations généreuses dans le domaine de la formation continue, de l'assurance d'indemnité journalière maladie et de la prévoyance professionnelle. Les travailleurs temporaires soumis à la CCT Location de services ont droit à des prestations de formation continue soutenues par le fonds de la formation temptraining. Désormais,

la convention collective s'applique à l'ensemble des 850 services de l'emploi de Suisse, indépendamment de la taille de l'entreprise.

Perspective éclairante

Alors que le swisstemp trend, baromètre économique du secteur du travail temporaire, affichait des valeurs négatives durant les deux premiers mois de 2016, il était à nouveau positif en mars et en avril 2016. Au courant de l'année, l'évolution de l'environnement économique global, à savoir suisse et international, ainsi que la mise en œuvre de l'initiative en rapport avec l'immigration de masse seront décisives pour l'évolution du secteur. Cette étape garantirait la sécurité de l'économie suisse.

→ Plus d'informations:

Sur la page suivante, vous trouverez tous les chiffres actuels et les statistiques illustrant l'évolution du travail temporaire. De plus amples statistiques sont disponibles sur

<http://swissstaffing.ch/fr/branche/statistiques/>

Myra Fischer-Rosinger, directrice

Tél.: 044 388 95 40, myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Marius Osterfeld, économiste

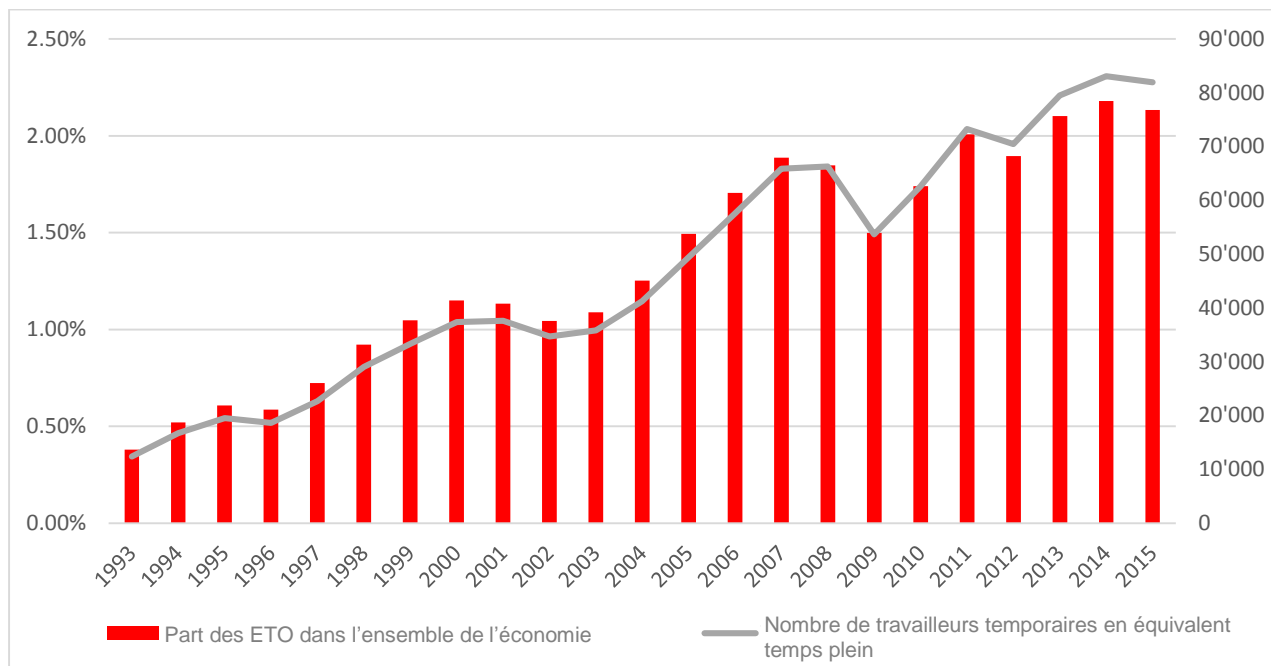
Tél.: 044 388 95 40, 079 930 45 25, marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Swissstaffing est le centre de compétence et de service des services de l'emploi de Suisse. En sa qualité d'association suisse des services de l'emploi, swissstaffing représente les intérêts de ses 350 membres dans le monde politique, économique et social. Swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le dispositif conventionnel auquel sont soumis la plupart des travailleurs en Suisse.

Étude relative à la situation des travailleurs temporaires de Suisse

À la demande de swissstaffing, l'institut de sondage gfs-Zürich effectue des études régulières. L'étude actuelle est disponible [sous le lien suivant](#).

Graphique: nombre de travailleurs temporaires exprimé en équivalent temps complet



Sources: SECO, OFS, calculs de swissstaffing

Légende: en 2015, les travailleurs temporaires ont effectué 165 millions d'heures de service. Cela équivaut à 81 939 postes à temps complet. Ainsi, environ 2,1 % de tous les actifs travaillent par intérim.

Remarque: le graphique est disponible sous forme d'image dans le Médiacorner de notre site Web: www.swissstaffing.ch.

Données clés 2015 des services de l'emploi		Croissance par rapport à 2014
Travailleurs temporaires par an	314 490	-0,6 %
Nombre de travailleurs temporaires exprimé en équivalent temps complet Correspond à 2,1 % des actifs	81 939	-1,4 %
Heures de service effectuées par les travailleurs temporaires	165 millions	-1,4 %
Somme salariale des travailleurs temporaires	Fr. 5,2 milliards	+3,7 %
Chiffre d'affaires du secteur du travail temporaire (extrapolation)	Fr. 7,0 milliards	+3,15 %
Accidents professionnels exprimés par 1000 postes de travail temporaire en équivalent temps complet	149	-3,2 %
Placement de travailleurs fixes par des services privés	90 580	-1,9 %

Sources: SSAA, SECO, OFS, calculs de swissstaffing